



Gestion des friches du réseau des grands parcs de la Ville de Montréal

14 février 2023

Section Biodiversité urbaine
Service des grands parcs, du Mont-Royal
et des sports



La mairesse de Montréal nommée ambassadrice mondiale ICLEI pour la biodiversité locale

par Ariane Legault / 2019-08-22 00:00:00 / Quebeccirculaire.org / 1925



L'ENGAGEMENT DE MONTRÉAL LES VILLES UNIES ET EN ACTION POUR LA BIODIVERSITÉ


15

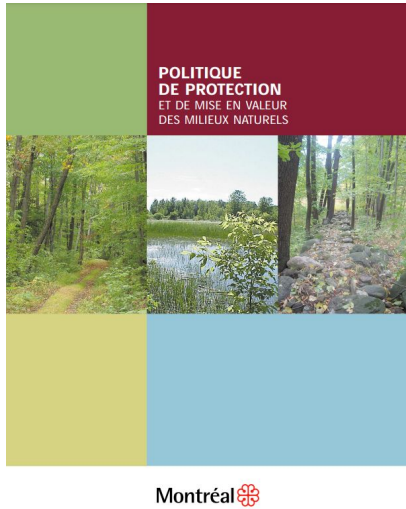
Les villes sont aux premières loges pour constater la perte de biodiversité mondiale et en subir les conséquences. En tant que gouvernements de proximité, elles sont également bien placées pour agir concrètement et rapidement pour freiner ce déclin.

Lors de la COP 15 sur la biodiversité, qui aura lieu à Montréal du 7 au 19 décembre 2022, les pays du monde adopteront le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020. À l'approche de ce grand rendez-vous, la mairesse de Montréal et ambassadrice mondiale ICLEI pour la biodiversité locale, Valérie Plante, appelle les villes à poursuivre et accélérer leurs actions pour protéger la biodiversité et les écosystèmes.

Elle les invite à s'engager à accomplir 15 actions concrètes, cohérentes avec le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020. Ces actions sont également cohérentes avec l'initiative [CitiesWithNature](#) et l'[Accélérateur pour la nature urbaine du C40](#).

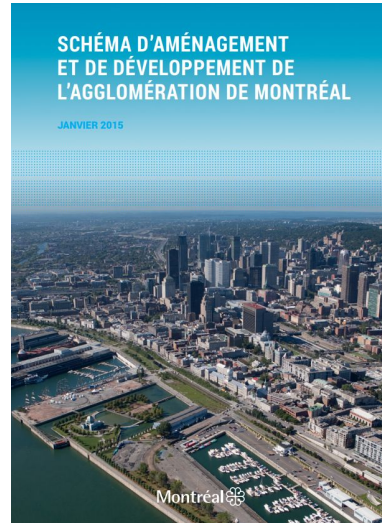
Par ce signal fort, les villes signataires de l'Engagement de Montréal démontrent le leadership et l'ambition des villes du monde entier d'agir promptement et d'influencer leurs partenaires à faire de même, afin d'inverser la tendance et protéger notre biodiversité.

Montréal 



2004

Notion de mosaïque
de milieux naturels et
d'écoterritoires



2015

Intégration des
territoires d'intérêt
écologique

Protection de 10% du
territoire terrestre



2021

Réitération de
l'objectif du 10%

Restauration d'
écosystèmes

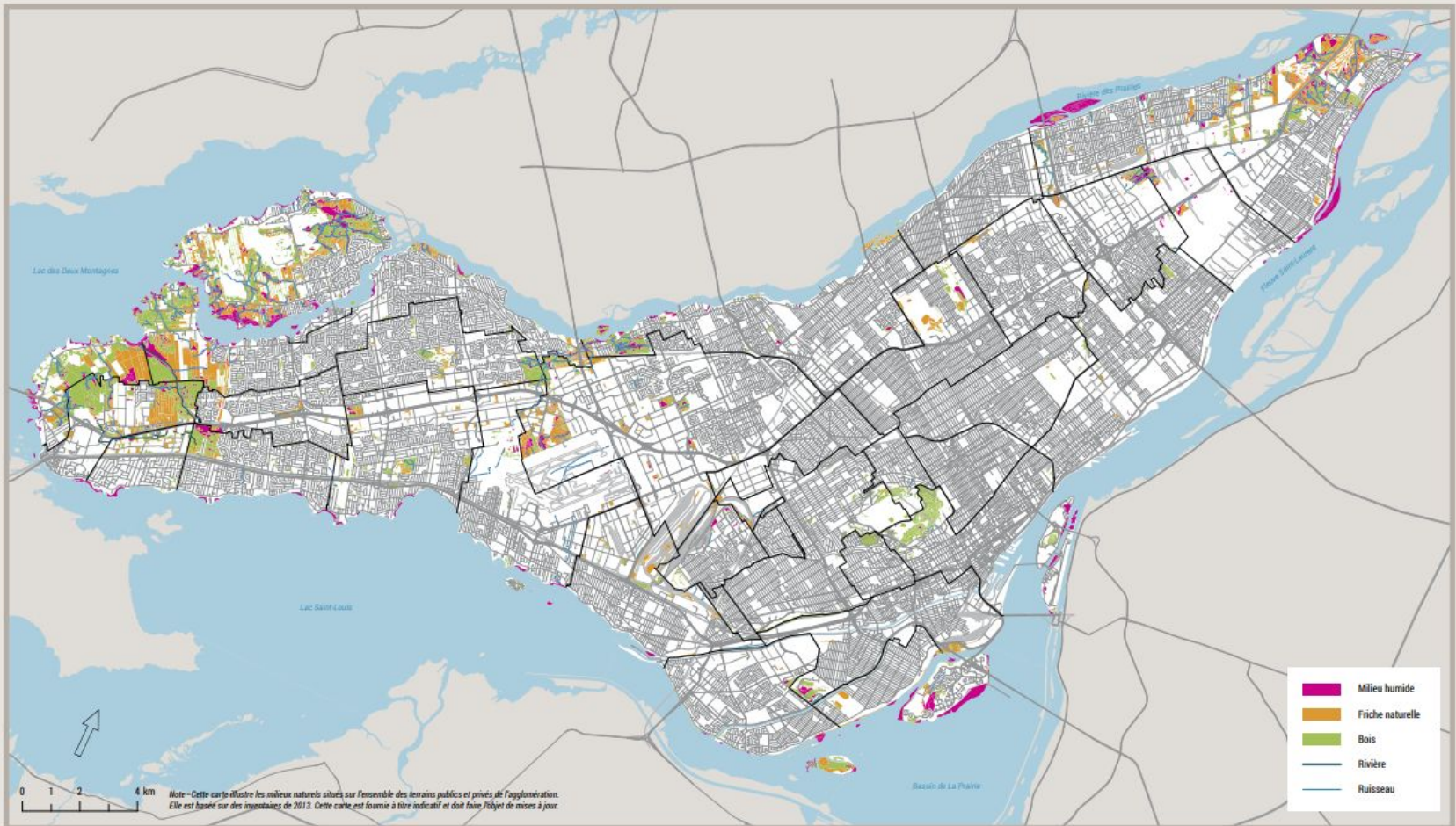


2022

Protection, création,
restauration
d'habitats

Adaptation des
pratiques de gestion
des espaces verts

Carte 14 - Milieux naturels



Quelles friches?

- Origine post-agricole
- Sites renaturalisés (Parc Frédéric-Back)



Le [programme de gestion des écosystèmes](#) est l'outil qui permet depuis plus de 25 ans de s'assurer que l'on remplit notre mission :

« Les parcs-nature doivent conserver, mettre en valeur et rendre accessible le patrimoine naturel et culturel sur leur territoire au profit des générations actuelles et futures »

Source: Ville de Montréal, 2006. Le réseau des grands parcs de Montréal – Vers une vision du réseau des grands parcs, Document d'orientation.
Direction des sports, des parcs et des espaces verts.

La gestion des écosystèmes dans les grands parcs

La mise en lumière de la biodiversité

Inventaires flore/faune
Valeurs écologiques



Une diversité d'habitats en santé

Protection des espèces, incluant les espèces à statut précaire
Restauration des milieux naturels dégradés



L'équilibre entre l'accès et la conservation

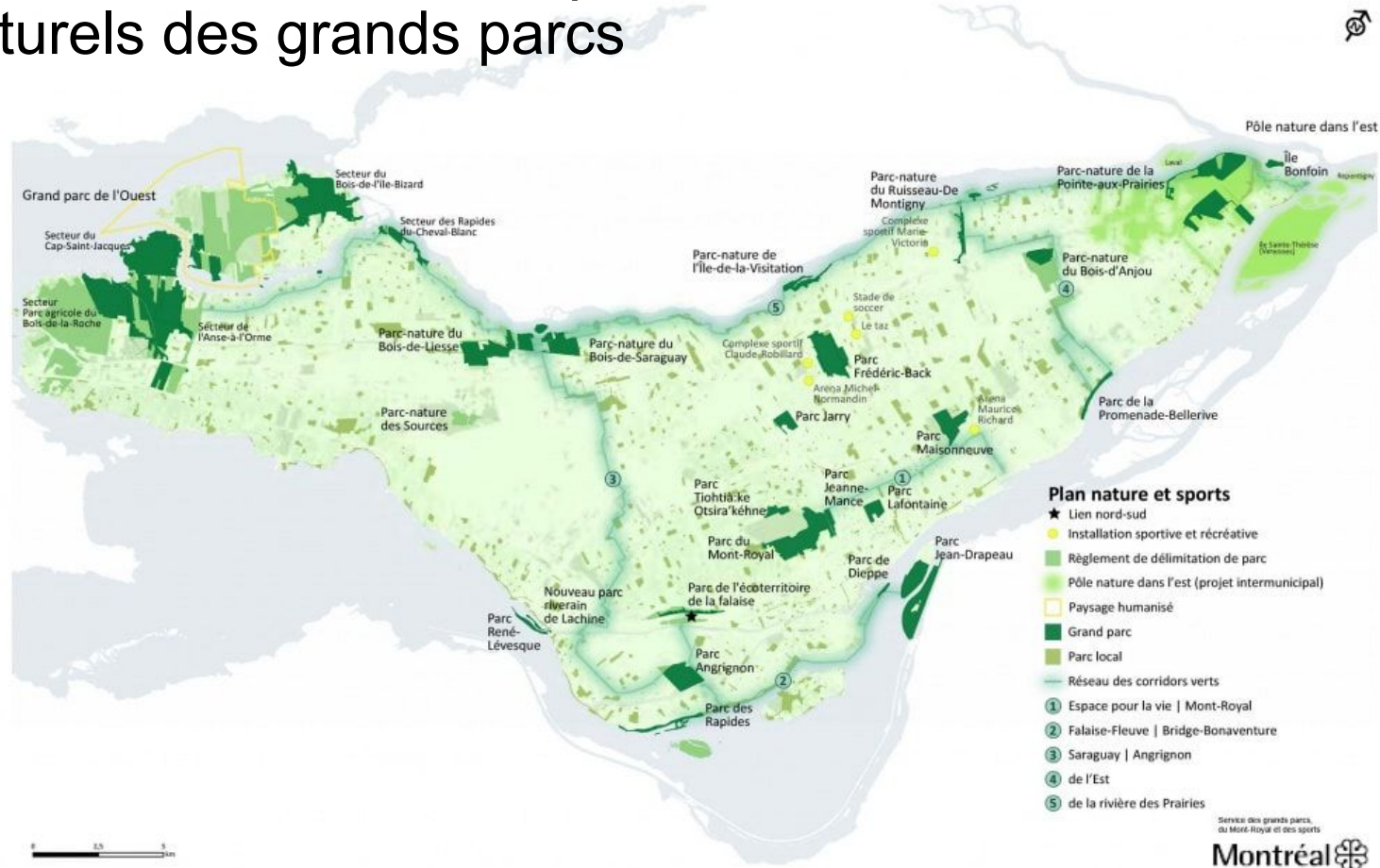
Infrastructures, mobilier et design
adaptés à l'environnement et aux
besoins des visiteurs



Des expériences et des découvertes

Activités récréatives et éducatives
Journées d'action avec des citoyens

Mis en oeuvre dans les parcs-nature et milieux naturels des grands parcs



Source: https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/plan_nature_et_sports_0.pdf

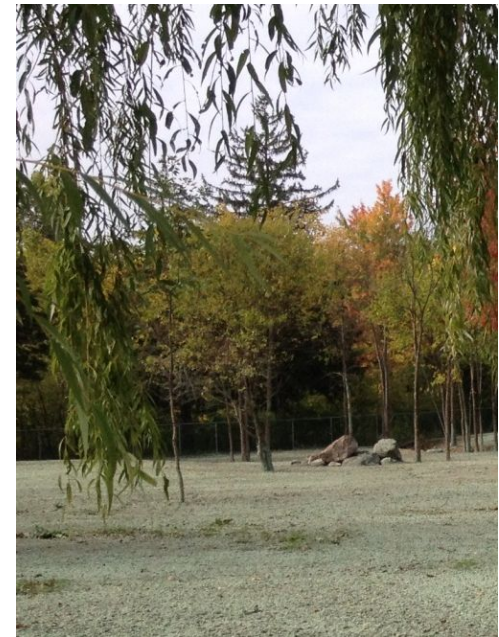
Les objectifs du blocage de succession

- Maintenir des habitats d'espèces végétales et animales associées aux milieux ouverts
- Bloquer la succession végétale arborescente
- Contrer le développement d'espèces végétales exotiques envahissantes



Opportunités d'aménagements d'habitat

- Hibernacles pour reptiles
- Bonification d'habitat pour les oiseaux champêtres



Blocage de succession - friches herbacées

- Fauchage mécanisé
- Fréquence aux 1, 2 ou 3 ans selon la composition
- 87 ha en blocage dans 8 grands parcs



Blocage de succession - friches arbustives

- Débroussaillage manuel
- Fréquence aux 1, 2 ou 3 ans selon la composition



Défis opérationnels - friches herbacées

- Obstacles/pentes
- Interventions automnales (vs oiseaux migrateurs et reptiles)
- Disponibilité d'entrepreneurs en milieu urbain



La conservation des friches en général

- Peu de leviers légaux
- Développement
- Retour de l'agriculture
- Perception populaire
- Espèces exotiques envahissantes
- Récurrence des interventions vs financement
- Contexte de pénurie de m.-o.
- Réglementation pesticides
- Connaissances



Montréal 

Questions?

